

**AVIS PUBLIC**

**AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE**

**PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION  
OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE SITUÉ AUX  
5280-5290, RUE MARTINEAU**

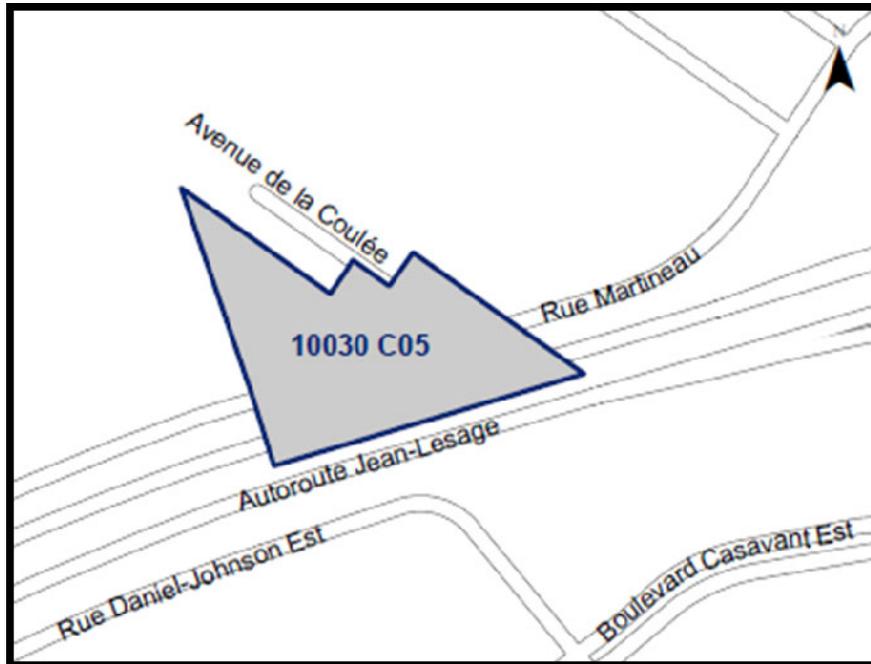
La soussignée donne avis public à l'effet que le Conseil municipal, suivant l'adoption du projet de résolution numéro 23-453 en date du 3 juillet 2023, tiendra une assemblée publique de consultation le **7 août 2023**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe.

La demande concernant ce projet particulier (PPCMOI) vise à permettre la délivrance d'un permis de construction pour l'agrandissement du bâtiment existant et l'occupation de ce bâtiment par l'usage « Gymnase et club athlétique », aux **5280-5290, rue Martineau**.

La nature du projet particulier se résume comme suit :

Résolution	Nature du projet
Résolution 23-453 (district Saint-Thomas-d'Aquin)	<p>L'agrandissement du bâtiment existant aux <b>5280-5290, rue Martineau (lot 1 702 423)</b>, dans la zone d'utilisation commerciale 10030-C-05, ayant les caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) l'usage « Gymnase et club athlétique (7425) », rattaché au groupe d'usages « Commerce V (Commerce de détail non structurant) », lequel usage n'est pas autorisé dans la zone visée;</li> <li>b) le bâtiment principal sera implanté de telle sorte que sa marge de recul avant comportera une différence de 1,5 mètre par rapport à celle du bâtiment voisin, alors que l'article 18.12.2 alinéa 2 du <i>Règlement d'urbanisme numéro 350</i> impose une différence maximale d'un (1) mètre;</li> </ul> <p>le tout, conformément à la demande soumise par la requérante en date du 6 juin 2023, et ce, conditionnellement à ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la résidence ayant l'adresse civique 5280, rue Martineau, soit démolie avant la date d'échéance du permis de construction;</li> <li>▪ la réalisation de l'aménagement paysager figurant au plan préparé par la société Les Paysages Rodier inc., daté du 19 juin 2023.</li> </ul>

La zone 10030-C-05 est illustrée sur le croquis ci-dessous :



Une présentation détaillée du projet est diffusée à l'adresse Internet suivante :  
<https://www.st-hyacinthe.ca/ville/vie-democratique/avis-publics>

Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de résolution est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville et également au greffe de l'hôtel de ville, en communiquant au 450-778-8300, poste 8317.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 12 juillet 2023.

La greffière de la Ville,

Crystel Poirier, LL.L, OMA